

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Je suppose que je pourrais répondre brièvement en disant simplement «non». J'aimerais néanmoins ajouter quelques renseignements complémentaires. Les négociations avec la province de l'Ontario, je crois pouvoir le dire, progressent très rapidement et j'espère être en mesure très bientôt de faire l'annonce dont parle l'honorable député.

M. Hales: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Dans un article du numéro de ce matin du *Globe and Mail*, il est dit que l'aéroport sera situé dans la région de Claremont, près de Pickering, en Ontario. Nous posons des questions sur ce nouvel aéroport depuis deux ans. Le ministre avait promis à la Chambre de lui annoncer la nouvelle en temps opportun. Il l'a promis il y a deux semaines aujourd'hui. Maintenant, les journaux indiquent l'emplacement de l'aéroport, mais je crois que les députés ont le droit qu'on leur dise à la Chambre si tel est bien l'emplacement et pourquoi la nouvelle n'a pas été annoncée ici hier en même temps qu'elle l'était apparemment à l'Assemblée législative de l'Ontario.

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, je ne sais pas au juste quels sont mes privilèges dans la circonstance, mais si je dois considérer cette remarque comme une question, je répondrai que, à mon avis, le compte rendu d'aujourd'hui ne repose que sur une longue série de conjectures. Je sais pertinemment qu'aucune nouvelle semblable n'a été annoncée à l'Assemblée législative de l'Ontario.

M. Hales: Une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Wellington pose toute une série de questions bien que le moment soit venu de passer à l'ordre du jour. Cela est contraire au Règlement. Je lui ai déjà donné la possibilité de poser une question sous forme d'un rappel au Règlement et le ministre lui a répondu. Ensuite, le député a posé une question supplémentaire relative à la réponse du ministre. S'il y a consentement unanime, le député de Wellington pourra peut-être poser une autre question supplémentaire.

M. Hales: Monsieur le ministre, voilà ma question supplémentaire. Est-ce oui ou non l'emplacement choisi comme on l'a annoncé? Je voudrais savoir si c'est vrai.

L'hon. M. Jamieson: Il semble bien évident que l'on ne peut me demander de confirmer ou de nier un communiqué de presse. Tout ce que je peux vous dire, monsieur l'Orateur, c'est que j'ai toujours respecté la Chambre. Je me suis engagé à toujours faire les annonces officielles à la Chambre et je réaffirme cet engagement en promettant de le faire à la première occasion qui m'en sera donnée après la conclusion d'un accord avec la province de l'Ontario.

M. Simpson: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur, car depuis quatre jours j'attends l'occasion de poser une question au ministre de la Santé et du Bien-être. Son nom figurait sur la liste de présence pour deux de ces jours. Puisqu'il s'agit d'une question urgente, j'avais l'intention de la poser au ministre du Revenu national, car lui aussi porte une certaine responsabilité dans la question du Régime de pensions du Canada. Toutefois, le ministre du Revenu national a quitté la Chambre avant la fin de la période des questions. Si l'on nous prive déjà de la présence régulière de tous les ministres, il faudrait au moins

que ceux dont la présence est annoncée soient là et restent jusqu'à la fin de la période des questions.

Des voix: Bravo!

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement, afin d'aider la Chambre, comme la période des questions est limitée, comme j'entrevois qu'on posera à l'avenir de nombreuses questions sur le programme d'initiatives locales, je dirai que le ministre suppléant n'a peut-être pas saisi l'importance de la demande du renvoi du programme au comité permanent de la main-d'œuvre et de l'immigration. Je voudrais savoir si je pourrais aborder avec le leader du gouvernement la nécessité d'un renvoi particulier, au comité, du programme d'initiatives locales, avec ordre de faire rapport à la Chambre sur les principes directeurs qui pourraient être recommandés, et peut-être, ultérieurement, approuvés. C'est une chose toute différente d'un renvoi de prévisions budgétaires qui ne prévoient ni une telle enquête ni un tel rapport.

M. l'Orateur: A l'ordre. De nouveau, on n'observe pas le Règlement. Si le président du Conseil privé veut répondre brièvement, il peut sans doute y être autorisé, mais nous avons maintenant dépassé de dix minutes le temps de la période des questions. Évidemment, rien ne me permet d'autoriser les députés à poser des questions après la fin de la période des questions sans le consentement unanime de la Chambre. Mais je ne veux pas compliquer les choses. Si le président du Conseil privé peut répondre brièvement, qu'il le fasse. Nous essaierons ensuite de passer aux travaux de la Chambre.

L'hon. M. MacEachen: Je serai bref. A mon avis, de toutes les façons les efforts du comité seraient tout aussi positifs étant donné qu'avec les pouvoirs qui lui ont été conférés en vue de l'étude des prévisions budgétaires, aucun mandat ne lui serait nécessaire.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

M. Burton: Monsieur l'orateur, j'invoque le Règlement. Pendant la période des questions j'ai posé une question relative à un éventuel conflit d'intérêt grave chez certains membres du Conseil des subventions au développement régional. Vu la gravité de cette question, je suis certain que tous les députés aimeraient voir ce problème résolu dès que possible et je me demande si le leader du gouvernement à la Chambre, étant donné que le premier ministre suppléant n'est plus ici, pourrait nous dire si le gouvernement serait disposé à déposer les procès-verbaux de toutes les réunions du Conseil des subventions au développement régional...

• (1540)

M. l'Orateur: A l'ordre. Je déclare à nouveau que c'est enfreindre le Règlement que de l'invoquer pour poser des questions qui auraient pu être posées de bon droit au cours de la période réservée à cet effet et qui est de 40 minutes. Si nous perdons chaque jour un temps considérable à un sujet ou à un autre, même s'il est très important, certaines autres questions d'égale importance devront attendre. Je voulais aujourd'hui accorder la parole au député de Churchill, au député de Dartmouth-Halifax-Est, qui est intervenu au commencement de la période des questions, et au député d'Algoma. N'oublions pas qu'il faut permettre à tous les députés de poser leurs questions, ou au moins au plus grand nombre possible, pendant cette période. Le sujet soulevé par le député de